



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/203

OBJET : CONVENTION ENTRE LA CCM ET LA RÉGION NOUVELLE AQUITAINE RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION (SRDEII) ET AUX AIDES AUX ENTREPRISES

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 23

Date de convocation : 7 décembre 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 7 décembre 2023

Secrétaire de séance : Nathalie BURTIN-DAUZAN

Le 14 décembre de l'année deux mille vingt-trois à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Les procès-verbaux des 21 septembre et 19 octobre 2023 sont adoptés à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PEREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND
DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme SOUBELET	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. AULANIER
DUMESNIL Mickaël	P	Mme TALABOT	GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
DUCOSSON Anne-Cécile	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	M. BARBAN
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	A	
MÉRIAU Stéphane	E	Mme BURTIN-DAUZAN	LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	Mme TALABOT
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent / D = Distanciel



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/203

OBJET : CONVENTION ENTRE LA CCM ET LA RÉGION NOUVELLE AQUITAINE RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION (SRDEII) ET AUX AIDES AUX ENTREPRISES

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et notamment ses articles 107 et 108,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L1511-2, L1511-3, L 1511-4, L1511-7, L 1511-8 et L4251-12 et suivants,

Vu la délibération n° 2022.950 de la séance plénière du Conseil régional de Nouvelle Aquitaine du 20 juin 2022 adoptant le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation,

Vu l'arrêté du Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine du 31 août 2022 portant approbation du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation de la région Nouvelle-Aquitaine,

Vu la délibération n° 2023.448 de la séance plénière du Conseil régional de Nouvelle Aquitaine du 27 mars 2023 adoptant le règlement d'intervention des aides régionales aux entreprises,

Vu la délibération n° 2022.193 du Conseil de la Communauté de Communes en date du 8 décembre 2022 adoptant le projet de territoire de la CCM, et sa stratégie de développement économique,

Vu le projet de convention SRDEII entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté de Communes de Montesquieu- 2023-2028 jointe en annexe à la présente délibération,

Considérant l'avis de la Commission Développement Économique du 29 novembre 2023,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

La Région Nouvelle-Aquitaine a adopté le 20 juin 2022, la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) 2022-2028 dans le cadre de sa politique en matière de développement économique.

Le schéma organise, sur le territoire régional, la complémentarité des actions menées par la région en matière d'aides aux entreprises avec les actions menées par les collectivités territoriales et leurs groupements.

La Région Nouvelle-Aquitaine a également adopté le 27 mars 2023 le règlement d'intervention des aides régionales aux entreprises.

Trois priorités encadrent l'ensemble des dispositifs régionaux :

- Accélérer les transitions au service de la compétitivité économique et de l'emploi,
- Renforcer la souveraineté par l'innovation responsable,
- Placer l'humain et l'équilibre des territoires au cœur du développement.

Afin de définir une stratégie économique en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine et en correspondance avec ce Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la Communauté de Communes de Montesquieu souhaite pérenniser son aide aux entreprises et mettre en place un règlement d'intervention d'aides aux entreprises.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/203

**OBJET : CONVENTION ENTRE LA CCM ET LA RÉGION
NOUVELLE AQUITAINE RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DU
SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION (SRDEII) ET
AUX AIDES AUX ENTREPRISES**

Dans ce cadre, il convient de signer une convention avec la Région Nouvelle Aquitaine définissant :

- Les modalités de mise en œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) Nouvelle-Aquitaine,
- Le partenariat privilégié en matière de développement économique et d'accueil des entreprises entre la Communauté de Communes et la Région,
- Le dispositif des aides aux entreprises que souhaite mettre en place la Communauté de Communes,
- La garantie de la complémentarité des interventions économiques de la Communauté de Communes avec celles de la Région,

Cela étant exposé, la convention SRDEII 2023-2028 entre la Communauté de Communes de Montesquieu et la Région Nouvelle-Aquitaine, prévoit une complémentarité des actions sur les thématiques suivantes :

- Concevoir l'aménagement et la gestion des zones d'activités économiques de façon durable et résiliente,
- Poursuivre l'accompagnement à la création, à la reprise et au développement d'activités économiques,
- Soutenir les 4 filières stratégiques de développement de la Technopole Bordeaux Montesquieu et favoriser les conditions de réussite des innovations économiques territoriales,
- Favoriser les synergies et la mise en réseau des acteurs au travers de la mise en œuvre d'animations économiques,
- Assurer la promotion économique du territoire et de son attractivité,
- Développer l'économie de proximité et l'aménagement des centres-bourgs.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/203

**OBJET : CONVENTION ENTRE LA CCM ET LA RÉGION
NOUVELLE AQUITAINE RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DU
SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION (SRDEII) ET
AUX AIDES AUX ENTREPRISES**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve la signature de la convention ci-après annexée,
- Décide de la mise œuvre d'un règlement d'intervention d'aides aux entreprises conformément aux dispositions prévues dans la convention et ses annexes,
- Prévoit les crédits aux budgets afférents,
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention et tout document afférent à l'application de cette convention et de ce règlement d'intervention.

Fait à Martillac, le 14 décembre 2023



Nathalie BURTIN-DAUZAN
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Signé électroniquement par : Nathalie Burtin-Dauzan
Date de signature : 21/12/2023
Qualité : Parapheur CC Montesquieu - Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Bernard Fath
Date de signature : 21/12/2023
Qualité : Parapheur President Montesquieu